

ARRETE N° 23-00020/MINPMEESA DU 21 DEC 2023
portant nomination de responsables au Ministère des Petites et
Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat.

**LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT,**

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu** le décret n°2013/169 du 27 mai 2013 portant organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, modifié et complété par le décret n°2016/128 du 21 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat :

I- DELEGATION REGIONALE DE L'ADAMAOUA

Délégué Régional : Monsieur **ALOMA Martin Bienvenue**, Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation, Matricule **609 415-A**, précédemment Coordonnateur du Centre International de l'Artisanat de Yaoundé, en remplacement de Madame OUMATE, née FADIMATOU, mutée.

II- DELEGATION REGIONALE DU CENTRE

Délégué Régional : Madame **BEONDO NGA BELLA Dora Hortense**, épouse **NGUE MANGUELE**, Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation, Matricule **570 094-F**, précédemment Délégué Régional du Sud, en remplacement de Monsieur MESSINA Pascal Paulin, muté.

III- DELEGATION REGIONALE DE L'EXTREME NORD

Délégué Régional : Madame **OUMATE, née FADIMATOU**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique, Matricule 568401-Q, précédemment Délégué Régional de l'Adamaoua en remplacement de Monsieur ADAMOU MOHAMADOU, appelé à d'autres fonctions.



IV- DELEGATION REGIONALE DU SUD

Délégué Régional : Monsieur **MESSINA Pascal Paulin**, Professeur des Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule **569 932-H**, précédemment Délégué Régional du Centre, en remplacement de Madame BEONDO NGA BELLA Dora Hortense, épouse NGUE MANGUELE, mutée.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.-

Yaoundé, le 21 DEC 2023

**LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT,**



Achille BASSILEKIN III

